

33ème RAPPORT ANNUEL 2006

COMPTES ANNUEL 2006

de la Fondation de prévoyance de l'agriculture suisse

Laurstrasse 10, 5201 Brugg AG 1

## TABLE DE MATIERES

I.	ORGANES .....	3
	a) Conseil de fondation .....	3
	b) Office de contrôle.....	3
	c) Secrétariat .....	4
II.	ACTIVITES.....	4
	Organes.....	4
	Développement des solutions d'assurances .....	4
III.	COMPTES .....	5
IV.	POLITIQUE SOCIALE DE LA FPAS ET DE L'USP .....	5
V.	CONCLUSION.....	9
VI.	BILAN, COMPTE D'EXPLOITATION, ANNEXES .....	9
VII.	RAPPORT DE L'ORGANE DE CONTRÔLE, INDICATIONS COMPLÉMENTAIRES AU RAPPORT* .....	9

## I. ORGANES

### a) Conseil de fondation

*	Ambauen	Martin	Schweiz. Bauernverband	6375	BECKENRIED
	Baumann	Markus	Urner Bauernverband	6460	ALTDORF UR
	Baur	Regula	Bauernverband Aargau (BVA) Muri	5614	SARMENSTORF
	Castella	Romain	Union des paysans fribourgeois (UPF)	1763	GRANGES-PACCOT
*	Dickenmann	Hans	Ehrenmitglied / Membre d'honneur	5212	HAUSEN B. BRUGG
	Dürst	Balz	Glarner Bauernverband, Im Bann	8777	DIESBACH
	Ebener	René	Chambre valaisanne d'agriculture	1964	CONTHEY
	Fähndrich	Christina	Unione Contadini Ticinesi	6592	S. ANTONINO
	Favre	Laurent	Chambre d'agriculture Neuchâtel	2053	CERNIER
*	Gerber	Peter	Ehrenpräsident / Président d'honneur	3270	AARBERG
	Haug	Hanspeter	Zürcher Bauernverband	8104	WEININGEN
	Hodel	Alois	Luzerner Bäuerinnen- und Bauernverband (LBV)	6210	SURSEE
	Küchler	Niklaus	Bauernverband Obwalden	6056	KÄGISWIL
	Landolt	Ernst	Schaffhauser Bauernverband	8455	RUEDLINGEN
	Maître	Jacques	Chambre jurassienne d'agriculture	2853	COURFAIVRE
*	Müller	Hans	Vizepräsident / Vice-président	9230	FLAWIL
	Müller	Hansruedi	Hagtobel 288	9063	STEIN AR
	Nicod	Bernard	Prométerre (Philos)	1000	LAUSANNE
	Philipp	Franz	Bauernvereinigung des Kt. Schwyz	6440	BRUNNEN
	Rösch	Jakob	Schweizerischer Bauernverband	5200	BRUGG
*	Rochat	Jean	Ehrenmitglied / Membre d'honneur	1837	CHATEAU-D'OEX
	Schmid	Vreni	Schweiz. Bäuerinnen- und Landfrauenverband	8474	DINHARD
	Schneider	Donat	LOBAG Management AG (à partir du 22.09.2006)	3072	OSTERMUNDIGEN
	Schnyder	Ruedi	Schweizer Milchproduzenten SMP, Berghof	8566	ELLIGHAUSEN
	Schocher	Claudio	Bündner Bauernverband	7001	CHUR
*	Sommer	Paul	ABLA	5600	LENZBURG
*	Streit	Ruth	Schweiz. Bäuerinnen- und Landfrauenverband	1170	AUBONNE
	Von Grünigen	Adrian	Thurgauer Bauernverband	8570	WEINFELDEN TG
	Vonarburg	Alois	ABLA	6247	SCHÖTZ
*	Von Wattenwyl	Henriette	LOBAG Management AG (jusque au 21.09.2006)	3072	OSTERMUNDIGEN
	Walter	Hansjörg	Solothurnischer Bauernverband	4658	DAENIKEN SO
*	Walter	Hansjörg	Präsident / Président	9545	WÄNGI
	Weber	Stefan	Bauernverband beider Basel	4222	ZWINGEN
*	Willener	Walter	AGORA	1006	LAUSANNE
	Zumbühl	Ferdinand	Nidwaldner Bauernverband	6386	DALLENWIL

\*Membres du Comité du conseil de fondation

### b) Office de contrôle

Fidartis Revisions AG, Bleicherweg 14, 8022 Zürich

### c) Secrétariat

Baer	Elisabeth	Responsable du Secrétariat DASFS Windisch
Boos	Edi	Chef IT
Del Sole	Linda	Collaboratrice
Kohli	Christian	Chef du service de vulgarisation
Lanz	Esther	Adjoint de l'administrateur
Laubacher	Hansjörg	Service des rappels et des poursuites
Meier	Beat	Finances / Comptabilité / Personnel
Peterhans	André	TED
Kuratli	Niklaus	Collaborateur service de vulgarisation
Schober	Fritz	Administrateur

## II. ACTIVITES

### Organes

#### a) Conseil de Fondation

A sa séance du 18 mai 2006 à Windisch, le Conseil de fondation a approuvé le rapport annuel 2005, les comptes de l'exercice 2005 le budget 2006 et le règlement sur les placements. Courant novembre 2006, le Conseil de fondation a approuvé par voie de circulaire la baisse des taux de frais administratifs dans la nouvelle solution mise en place pour la prévoyance professionnelle excédentaire dans le cadre du 2<sup>ème</sup> pilier.

#### b) Comité du Conseil de fondation

En sa séance du 18 mai 2006, le Comité du Conseil de fondation a préparé la séance du Conseil de fondation.

#### c) Secrétariat

L'administration de la prévoyance professionnelle excédentaire offerte par la FPAS s'est passée sans accroc. Le même constat peut être posé pour le bouclage des comptes au profit des quelques 20'000 assuré(e)s à titre facultatif. Dans le courant de l'année, l'ensemble des partenaires dans l'ensemble des cantons a été visité par la Fondation de prévoyance de l'agriculture suisse avec USP Assurances et la caisse maladie Agrisano. Ces visites ont permis de mener des discussions et des échanges approfondis sur l'ensemble des solutions d'assurances et sur la collaboration entre partenaires. Ces discussions se sont révélées très précieuses et se sont déroulées dans un climat constructif. Le volume croissant de tâches administratives a été maîtrisé avec le même nombre d'employé(e)s, si bien que les frais de personnel sont restés pratiquement inchangés par rapport à l'année dernière. Ce gain en efficacité est à mettre au crédit d'une très bonne infrastructure, d'un processus d'administration rationnel, en particulier la nouvelle convention de collaboration avec notre partenaire de contrat collectif Swiss Life mais surtout grâce à l'engagement sans faille et l'excellent travail de notre personnel, qui mérite nos vifs remerciements.

### Développement des solutions d'assurances

On trouvera les données statistiques dans les annexes aux comptes 2006 qui sont joints, comme déjà l'année dernière, dans le rapport annuel. Les solutions d'assurances se sont très bien développées en 2006. Une augmentation de 655 assuré(e)s a été enregistrée dans le cadre de la nouvelle solution. Dans

l'ancienne solution, on note en revanche un recul de 414 assuré(e)s. Cette évolution est due au fait qu'aucun nouveau contrat n'est plus signé dans l'ancienne solution. De ce fait, l'effectif des assuré(e)s diminue en raison de contrats arrivant à échéance ou faisant l'objet d'une résiliation. Globalement, le nombre total des assuré(e)s a augmenté de 241 personnes pour s'établir à 20'608 assuré(e)s.

Le volume de primes a diminué passant de 73,8 millions de francs à 65,6 millions de francs. Cette baisse est due aux fluctuations constatées dans les paiements et les rachats dans les assurances épargne des ancienne et nouvelle solutions. Elle peut être qualifiée de normale.

Les prestations et revenus assurés, sont, à l'instar des mouvements constatés chez les assuré(e)s, en légère baisse dans l'ancienne solution et en forte hausse dans la nouvelle solution.

Chez les bénéficiaires de prestations, qui sont tous répertoriés dans l'ancienne solution, le nombre total de bénéficiaires ainsi que les prestations versées (rentes ou capitaux d'invalidité, capital en cas de décès) ont diminué d'environ 15%. Il faut néanmoins constater que le nombre de rentiers d'invalidité a fortement augmenté de 279 à 345; par contre, le total des rentes d'invalidité versées a augmenté plus légèrement de 2,2 millions à 2,4 millions de francs. La somme totale des prestations versées a diminué de 14,8 millions à environ 10,5 millions de francs. Cette très forte diminution est la conséquence directe des fluctuations relevées dans la prévoyance de vieillesse, lors des mises en retraite ou lors de sorties. Il faut aussi relever le fait qu'à l'âge de la retraite, les assuré(e)s choisissent de plus en plus souvent le versement de rentes en lieu et place de capitaux de vieillesse. Le nombre de bénéficiaires de rentes a augmenté de 17 à 31 et la somme des rentes de vieillesse versée a pratiquement doublé.

Globalement, le cours des sinistres peut être considéré comme satisfaisant dans notre solution de prévoyance.

Le capital mis en réserve dans les assurances d'épargne a augmenté de 362,4 millions à environ 408,2 millions de francs. Les avoirs de vieillesse ont bénéficié d'un taux de rémunération de 2,¼ % , tel que fixé par Swiss Life. En outre, il a été possible d'imputer aux assurances épargne une participation aux excédents de environ 0,8%. De ce fait, les rendements ont été supérieurs à 3%. Par comparaison avec nos propres solutions de prévoyance, les comptes épargne du piler 3a avec privilèges fiscaux dans les banques ne sont crédités de taux largement inférieurs à 2% au profit de leurs clients.

Le très bon développement de la solution de prévoyance s'est aussi fortement marqué dans le résultat final des comptes d'excédents gérés par Swiss Life qui a augmenté de environ 12,9 millions à environ 17,1 millions de francs. L'introduction de la gestion directe et autonome des recettes et des dépenses que nous avons négociée dès 2004 avec Swiss Life s'avère totalement adapté et payant. Le bon résultat du compte d'exploitation permet de générer des excédents plus élevés et de verser à nouveau une participation aux excédents plus importante aux assuré(e)s.

Avec la diminution décidée et appliquée des taux de frais administratifs dans la nouvelle solution, notre solution de prévoyance est devenue globalement encore plus attractive.

### III. COMPTES

Les comptes 2006 bouclent sur un excédent de 1,18 million de francs. Le grand écart avec le budget est imputable au très bon résultat des placements. Le résultat technique (résultat sans revenu du capital et augmentations de cours) montre un excédent de environ 43'000.- francs. Pour plus de détails, nous renvoyons aux bilans et compte d'exploitation ainsi qu'aux annexes y afférentes dans le chapitre Annexes.

### IV. POLITIQUE SOCIALE DE LA FPAS ET DE L'USP

(Extrait du rapport annuel de l'USP)

#### Remarques générales

En 2006, la votation populaire sur «l'initiative populaire Bénéfices de la Banque nationale pour l'AVS» (initiative Cosa) et la votation populaire sur la «loi fédérale sur les allocations familiales» (LAFam) ont été les points forts du développement des œuvres sociales de Suisse. Conformément aux mots d'ordre de l'USP, l'initiative Cosa a été rejetée et la LAF a été approuvée. La 5e révision de l'AI a été approuvée par le parlement, une organisation en faveur des handicapés s'y est opposée, a lancé le référendum et a obtenu le nombre de signatures exigées. Le peuple pourra donc prendre position au cours de l'année

2007. Aucun progrès réel n'a été atteint en 2006 lors de la révision de l'AVS et en ce qui concerne l'assurance maladie. Dans le domaine de la politique sur les étrangers et le marché du travail, les projets de loi concernant la nouvelle loi sur les étrangers et la révision de la loi sur l'asile ont été acceptés par le peuple. Cela correspond aux mots d'ordre de l'USP pour ces deux votations.

## Premier pilier

### AVS/AI/APG

Les rentes de l'AVS/AI ont été augmentées de 2.8% au 1er janvier 2007, conformément à l'indice mixte situé entre l'évolution des salaires et des prix. En fonction de cette évolution, de nombreuses autres valeurs limites ont été adaptées au sein des assurances sociales.

### Assurance chômage (AC)

L'essor économique a conduit à une réduction sensible du nombre de chômeurs: celui-ci a atteint 3.3% ou un total d'environ 128000 chômeurs en 2006. Malgré cette baisse réjouissante de 0.5% par rapport à l'année dernière, l'AC 2006 présenta un déficit de plus de 1 milliard et continue donc à nécessiter un assainissement. Pour que la montagne de dettes de plus de 4.8 milliards de francs puisse être éliminée sans augmentation des contributions, le nombre de chômeurs devrait être abaissé pour une longue période au chiffre irréaliste de 2%.

## Deuxième et troisième piliers

À la suite de l'adaptation des rentes du premier pilier, les limites du pilier 2a de prévoyance professionnelle et du pilier 3a de prévoyance privée liée ont aussi été adaptées.

### Assurance maladie

En raison de l'aplanissement de la courbe d'évolution des coûts, la plupart des caisses maladie n'ont dû augmenter que très modérément leurs primes. Il est particulièrement réjouissant de constater que la caisse maladie paysanne Agrisano a même pu réduire globalement ses primes et que son résultat comptable 2006 boucle très favorablement. Cette situation va à nouveau se répercuter positivement sur les primes Agrisano de l'année 2008.

## Mesures sociales d'accompagnement pour la PA 2007/2011

Au cours de la session d'hiver 2006, le Conseil national a approuvé les améliorations réclamées depuis des années dans le domaine de l'imposition des bénéfices de liquidation. Espérons que ce bon résultat sera confirmé par le Conseil des États et que les allègements attendus depuis longtemps pourront entrer en vigueur.

## Marché du travail / Règlement sur les étrangers / Prévention

### Règlement sur les étrangers

Comme prévu, l'extension progressive de la libre circulation des personnes aux nouveaux états de l'UE eut un effet favorable sur le marché du travail agricole.

### Travail au noir

L'ordonnance sur la loi fédérale au sujet de la lutte contre le travail au noir a été élaborée en 2006. La loi va entrer en vigueur le 1er janvier 2008. Cela impliquera une augmentation des contrôles au sein de l'économie suisse et de l'agriculture. L'USP est clairement contre le travail au noir. Pour lutter contre lui, il n'aurait pas été nécessaire d'avoir une nouvelle loi, mais il aurait fallu appliquer la loi existante.

### Droit du travail

Le rapport de travail agricole est par principe bien réglé par 26 conventions cantonales de travail normal. Malgré cela, l'agriculture est continuellement critiquée par des organisations de syndicats, de consommateurs et autres qui lui reprochent de ne pas avoir de contrat collectif de travail. L'USP s'est décidée de réexaminer la situation. Sur la base des travaux préliminaires d'un large groupe de travail, l'USP a démarré en octobre 2006 une vaste consultation des unions cantonales de paysans et des organisations spécia-

lisées, à propos du développement du droit du travail agricole. Le délai de consultation dure jusqu'à fin mars 2007, ce qui signifie que les résultats seront disponibles au cours de l'été 2007.

#### Protection des employés/Prévention

En 2006, l'USP s'est investie de façon véhémente avec l'union des arts et métiers pour qu'aucun durcissement ne soit introduit lors de la révision des directives CFST (CFST = Commission fédérale de coordination pour la sécurité au travail). Il faut s'attendre à ce que cette intervention ait un certain effet.

#### Concept agricole d'assurance

##### USP Assurances

Le concept d'USP Assurances permet aux familles paysannes d'avoir aussi bien une assurance des personnes qu'une assurance des biens complètes et avantageuses. USP Assurances coordonne les offres de la caisse maladie Agrisano, de la fondation de prévoyance de l'agriculture suisse et de la fondation des caisses de retraite de l'agriculture suisse. Au besoin, elle les complète avec des offres d'autres assureurs. Le déroulement des affaires en 2006 a été très fructueux.

##### Caisse maladie Agrisano

En 2006, l'assurance maladie paysanne a réalisé un excellent résultat annuel. Globalement, les primes 2006 ont même pu être diminuées. L'augmentation du nombre de membres a continué: au premier janvier 2007, on a pu constater une hausse de 10%: la caisse compte désormais plus de 90000 assurés. Le modèle médecin de famille 2007 AGRI-eco a bien démarré: plus de 10000 personnes ont conclu un contrat. L'assurance de protection juridique AGRI-protect introduite début 2006 correspond à un véritable besoin et a bien débuté. Plus de 11000 personnes s'y sont assurées. Vu l'excellent résultat des comptes 2006, les perspectives de maintien des primes à un niveau extrêmement attractif en 2008 pour les assurés Agrisano, sont bonnes.

##### Fondation de la caisse de pensions de l'agriculture suisse (FCPAS)

L'exercice 2006 s'est très bien déroulé pour la FCPAS. Le degré de couverture a pu être encore amélioré grâce au bénéfice « technique » et à l'excellent résultat de placement. Le nombre des exploitations et des personnes assurées, ainsi que celui des primes et des sommes salariales assurées, ont augmenté de façon marquante. Les frais d'administration restèrent stables. Ils atteignent seulement CHF 123.- par personne et par an.

##### Assurance globale

L'assurance globale, une offre de USP Assurances, est une bonne solution qui s'offre aux employeurs pour aménager complètement et avantageusement la couverture légale et contractuelle des travailleuses et travailleurs. Environ 9300 exploitations (contre 9000 en 2005) avec environ 16200 employés (contre 14500 en 2005) se sont rattachées à l'assurance globale. La somme de salaire assurée a continué à grandir.

##### Conseil en assurance agricole

Il est de plus en plus difficile pour des laïcs de comparer les différentes conditions d'assurances et d'élaborer soi-même un portefeuille d'assurance optimal, vu la dérégulation du système de l'assurance. Les centres de conseil en assurance agricole sont alors là pour vous aider. Nous invitons dès lors les familles paysannes à se mettre en contact avec les services agricoles de conseil en assurances, avant de signer des contrats d'assurances ou de prévoyance.

## Centres de conseils neutres en matière d'assurance

AG	056 460 50 40	Bauernverband Aargau (BVA), Im Roos 5	5630 Muri AG
AI	071 788 89 00	Bauernverband Appenzell, Hoferbad 2	9050 Appenzell
AR	071 333 30 15	Brülisauer Hans, Ebnet	9054 Haslen
	071 367 10 32	Müller Hansruedi, Hagtobel 288	9063 Stein
	071 793 39 14	Neff Josef, Hintere Schwantlen 311	9055 Bühler
BE	031 938 22 22	LOBAG Management AG, Forelstrasse 1	3072 Ostermundigen
	031 910 51 29	Agro-Treuhand Rütli	3052 Zollikofen
	031 720 12 40	Agro-Treuhand Schwand	3110 Münsingen
	034 409 37 50	Agro-Treuhand Bäregg	3552 Bärau
	062 916 01 05	Agro-Treuhand Waldhof	4900 Langenthal
	032 312 91 51	Agro-Treuhand Seeland, Herrenhalde 80	3232 Ins
	033 650 84 84	Agro-Treuhand Berner Oberland	3702 Hondrich
	032 312 91 11	INFORAMA Seeland, Herrenhalde 80	3232 Ins
	032 482 61 40	Fiduciaire SEGECA, Beau Site 9	2732 Loveresse
BL	061 763 70 70	Bauernverband beider Basel, Dorfstrasse 8	4222 Zwingen
FR	026 467 30 00	Freiburgischer Bauernverband (FBV), Route de Chantemerle 41,	1763 Granges-Paccot
	026 305 55 00	Institut agricole Grangeneuve, Herrn Peter Linder	1725 Posieux
GL	055 640 98 20	Glarner Bauernverband, Ygrubenstrasse 9	8750 Glarus
GR	081 254 20 00	Bündner Bauernverband, Sekretariat, Sägenstrasse 97	7000 Chur
JU	032 426 83 01	Chambre jurassienne d'agriculture, cp 100	2853 Courfaivre
LU	041 925 80 70	Versicherungsberatung Luzerner Bäuerinnen- und Bauernverband (LBV), Schellenrain 5,	6210 Sursee
NE	032 854 05 95	Chambre neuchâteloise d'agriculture et de viticulture CNAV rte de l'Aurore 4	2053 Cernier
NW / OW	041 622 00 90	Agro-Treuhand Uri, Nid- u. Obwalden GmbH, Beckenriedstr. 34,	6374 Buochs
SG	071 394 60 16	St. Gallischer Bauernverband, Magdenauerstrasse 2	9230 Flawil
SH	052 681 13 66	Stoll Virginia, Plomberg 390	8217 Wilchingen
SO	032 628 60 66	Solothurnischer Bauernverband, Ob. Steingrubenstr. 55	4503 Solothurn
SZ	041 825 00 65	Bauernvereinigung des Kt. Schwyz, Landstr. 35, Postfach 63	6418 Rothenthurm
TG	071 626 28 90	Thurgauer Bauernverband, Amriswilerstrasse 50	8570 Weinfelden
TI	091 851 90 91	Unione Contadini Ticinesi, Via Gorelle	6592 S. Antonino
UR	041 871 13 50	Agro-Treuhand Uri, Nid- u. Obwalden GmbH, St. Josefsweg 15,	6460 Altdorf
VD	021 614 24 24	Prométerre, Avenue des Jordils 1	1006 Lausanne
VS	027 345 40 10	Chambre valaisanne, case postale 96, Châteauneuf	1964 Conthey
	027 948 08 22	Landw. Schule Oberwallis, Matthäus Schinner, Postfach 368	3930 Visp
	027 945 15 71	Oberwalliser Landwirtschaftskammer (OLK), Talstr. 3	3930 Visp
ZG	041 790 43 27	Niederberger Renate, Stockeri 10a	6343 Risch
ZH	044 217 77 55	Zürcher Bauernsekretariat, Nüscherstrasse 35	8001 Zürich
CH	056 462 51 55	SBV Versicherungen, Laurstrasse 10,	5201 Brugg AG

## V. CONCLUSION

La Fondation de prévoyance de l'agriculture suisse peut se féliciter d'une année couronnée de succès. Grâce à convention signée avec notre partenaire d'assurance collective Swiss Life portant sur la gestion séparée des comptes de pertes et profits pour notre solution de prévoyance, les nouvelles modalités de collaboration pour les travaux administratifs et la nouvelle conception des solutions d'assurances, l'offre de la Fondation de prévoyance de l'agriculture suisse a atteint, pour ses destinataires, un niveau d'attractivité encore plus élevé et jamais atteint auparavant.

Nous tenons à remercier nos clients, nos partenaires dans les cantons et dans les compagnies d'assurances pour l'excellente collaboration entretenue. Un merci tout particulier s'adresse aussi au personnel pour leur engagement sans faille.

FONDATION DE LA PRÉVOYANCE  
DE L'AGRICULTURE SUISSE

Le président:

Hansjörg Walter

L'administrateur:

Fritz Schober

## VI. BILAN, COMPTE D'EXPLOITATION, ANNEXES

## VII. RAPPORT DE L'ORGANE DE CONTRÔLE, INDICATIONS COMPLÉMENTAIRES AU RAPPORT\*

(\*Ce document existe qu'en allemand)

Traduction officielle : Jacques Maître, Chambre Jurassienne d'Agriculture